

Branche des Bureaux d'Etudes

Les salariés des TPE accèdent aux Activités Sociales et Culturelles !

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR :



La **CFDT** a été force de proposition pour permettre aux plus de 80 000 entreprises de moins de 50 salariés de la branche (et aux entreprises de plus de 50 salariés dépourvues d'institutions représentatives du personnel) de proposer une offre d'activités sociales et culturelles à leurs salariés.

Si votre entreprise adhère au dispositif, la plateforme très ergonomique, accessible aussi bien sur votre ordinateur que sur votre téléphone, vous permettra de commander des prestations sociales et culturelles très simplement !

Vous pourrez ainsi bénéficier d'un catalogue d'offres d'activités sociales et culturelles dans les domaines des loisirs, du tourisme, des sports ou de la culture : billets pour des spectacles, les musées, le cinéma, chèques cadeaux, réductions dans des salles de sport, pour les vacances, les activités pour les enfants, et beaucoup d'autres avantages.

Cfdt:
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Même dans ma p'tite boîte, mon ticket ciné à prix réduit !

f F3CCFD
@ F3CCFD
in F3C-CFD
🌐 F3C.CFD.FR

**ELECTIONS
TRÈS PETITES ENTREPRISES (TPE)
DU 25 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE 2024
WWW.CFDT.FR/ELECTIONS.TPE**

VOTEZ CFDT



POUR AGIR SUR MON TRAVAIL ET L'AMÉLIORER :

JE REJOINS LA CFDT !

Octobre 2024

